

A photograph of a modern industrial building with a dark, vertically-slatted facade. The word 'Lhyfe' is written in a white, elegant script font on the upper left part of the building. To the left of the building, several wind turbines are visible against a sky with scattered white clouds. A large, dark blue triangular graphic element is overlaid on the bottom right of the image, containing the company name and its mission statement.

Lhyfe

Lhyfe

PRODUCTEUR ET FOURNISSEUR
D'HYDROGÈNE VERT & RENOUVELABLE

POUR LA MOBILITÉ ET L'INDUSTRIE

RAPPORT SEMESTRIEL 2026

2026

RAPPORT SEMESTRIEL

TABLE DES MATIÈRES

1	Rapport semestriel d'activité	4	3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	40
1.1.	Événements significatifs de la période	5			
1.2.	Revue des états financiers	9			
1.3.	Développements récents (post-clôture)	12			
1.4.	Principales transactions avec les parties liées	13	4	Glossaire	41
	Comptes consolidés semestriels	14			
2	2.1. Compte de résultat consolidé	15			
	2.2. Etat consolidé du résultat global	15			
	2.3. Etat consolidé de la situation financière	16			
	2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	17			
	2.5. Tableau des flux de trésorerie	18			
	2.6. Annexes aux comptes consolidés semestriels	19			

1

Rapport semestriel d'activité

1.1.	Événements significatifs de la période	5	1.2.	Revue des états financiers	9
1.1.1.	Activité commerciale	5	1.2.1.	Chiffre d'affaires	9
1.1.2.	Avancement des projets	5	1.2.2.	EBITDA ajusté	9
1.1.3.	Nouveaux contrats et partenariats	5	1.2.3.	Résultat opérationnel	10
1.1.4.	Transfert de cotation des actions de Lhyfe sur Euronext Growth	6	1.2.4.	Résultat net	10
1.1.5.	Reconnaissance ESG : Lhyfe rejoint l'Impact 120, l'indice des entreprises à impact	6	1.2.5.	Actif	10
1.1.6.	Portefeuille de projets	6	1.2.6.	Passif	11
1.1.7.	Subventions sécurisées	6	1.3.	Développements récents (post-clôture)	12
1.1.8.	Point sur le secteur de l'hydrogène vert	7	1.3.1.	Un accord commercial, industriel et financier structurant avec Messer	12
1.1.9.	Perspectives	7	1.3.2.	Transfert de cotation des titres Lhyfe sur Euronext Growth	13
			1.3.3.	Signature du renouvellement du contrat avec H2 APEX	13
			1.3.4.	Protocole d'accord avec Perpetual Next (Delfzijl, Pays-Bas)	13
			1.4.	Principales transactions avec les parties liées	13

1.1. Événements significatifs de la période

1.1.1. Activité commerciale

Au cours de la période, Lhyfe a livré de nouveaux clients en Allemagne dans le secteur de la mobilité lourde et intensive, dont un opérateur de station-services et un gestionnaire de flotte de bus à hydrogène.

En France, de nouveaux clients ont été livrés pour la première fois par Lhyfe. Ces clients incluent notamment la Setram, qui assure l'exploitation des bus à hydrogène de la métropole du Mans, avec qui Lhyfe a signé un contrat pluriannuel de fourniture d'hydrogène vert, et une autre agglomération de l'Est de la France qui exploite également un réseau de bus hydrogène.

Par ailleurs, depuis juillet 2026, Lhyfe a étendu sa présence en Belgique en alimentant en hydrogène renouvelable un réseau de stations dédié aux taxis et aux poids-lourds à hydrogène.

Pour répondre à la demande de nouveaux clients situés dans des zones où Lhyfe ne dispose pas de capacités installées d'électrolyse suffisantes, la société continue de s'appuyer sur des partenariats avec des producteurs d'hydrogène locaux.

Le Groupe s'appuie également sur sa flotte de plus de 84 conteneurs hydrogène - principalement de type 4 - soit l'une des plus grandes flottes modernes de transport d'hydrogène bulk dans l'Union européenne, qui lui permet de livrer un grand nombre de clients.

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe a ainsi réalisé un total de plus de 570 livraisons en France et en Europe.

1.1.2. Avancement des projets

Le Cheylas

À Le Cheylas, entre Grenoble et Chambéry, Lhyfe construit un site de production d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse de 10 MW (jusqu'à 4 tonnes d'hydrogène vert par jour). Cette unité de 10 MW livrera notamment le client Himpulsion pour répondre aux besoins de 7 de ses stations d'avitaillement en hydrogène situées sur l'arc alpin. Elle approvisionnera également des industriels régionaux cherchant à substituer de l'hydrogène vert à l'hydrogène gris ou au gaz naturel. Les travaux de construction sont achevés et l'ensemble des équipements sont installés. La première production d'hydrogène a eu lieu en juin. Le site est actuellement en phase de mise en service.



Site de Le Cheylas, Isère, France

Croixrault

À Croixrault, dans les Hauts-de-France, Lhyfe construit une unité de production visant à produire jusqu'à 2 tonnes d'hydrogène vert par jour (soit une capacité installée d'électrolyse de 5 MW). Ce site alimentera les usages locaux d'hydrogène vert en matière de mobilité et d'industrie. Les travaux de construction sont achevés et l'ensemble des équipements sont installés. La première production d'hydrogène a eu lieu en septembre. Le site est actuellement en phase de mise en service.



Site de Croixrault, Hauts-de-France, France

Green Horizon

Le projet Green Horizon prévoit la construction d'une usine de production d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse installée de 100 MW en Normandie, à proximité du Grand Canal du Havre, l'une des plus grandes zones industrialo-portuaires d'Europe. Le site de production serait localisé sur un terrain de 2,8 hectares à Gonfreville-l'Orcher.

Plusieurs étapes majeures ont été franchies jusqu'ici : signature du contrat de subvention de plus de 140 M€ avec l'État français et encaissement de la première tranche (18,6 M€), obtention du permis de construire, dépôt du permis environnemental, et priorisation du raccordement au réseau électrique. La décision finale d'investissement est attendue en 2027.

1.1.3. Nouveaux contrats et partenariats

1.1.3.1. Renouvellement et extension du contrat pluriannuel avec Hyliko

Après la phase de démarrage de la station Hyliko à Villabé (Essonne), Lhyfe est à nouveau retenu pour en assurer l'approvisionnement en hydrogène, cette fois pour une durée plus longue. Lhyfe alimentera aussi dès 2027 la deuxième station Hyliko, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), au cœur du bassin logistique de Roissy et à proximité de l'autoroute A1, et également destinée au transport décarboné de marchandises en Île-de-France. Ce nouveau contrat porte sur plus de 200 tonnes d'hydrogène RFNBO¹, éligible à la TIRUERT². Après la publication en juillet 2026 du décret concernant la TIRUERT, Hyliko pourrait générer des certificats, donc des revenus complémentaires, susceptibles de contribuer à une baisse du prix de l'hydrogène RFNBO à la pompe.

1 Renewable fuels of non-biological origin - Carburants renouvelables d'origine non biologique

2 Taxe incitative relative à l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les transports

1.1.3.2. Signature d'un accord stratégique de co-développement de projets hydrogène avec Strabag

Lhyfe et Strabag, l'un des principaux groupes technologiques européens dans le secteur des services de construction, annoncent la signature d'un accord stratégique de co-développement de projets hydrogène.

Cet accord-cadre de coopération vise à accélérer l'identification, le développement et la réalisation de futurs projets d'hydrogène vert en Allemagne, en combinant les expertises complémentaires des deux partenaires, dans un contexte de transposition de la directive européenne RED III, et pourrait, à terme, être étendu à d'autres pays européens.

1.1.3.3. Lhyfe fournisseur d'hydrogène vert du centre de R&D de BMW

BMW Group confie à Lhyfe l'approvisionnement en hydrogène vert de son site de Steyr, en Autriche, dans le cadre d'un contrat pluriannuel.

Le site de Steyr est responsable du développement en série et de l'industrialisation du système de pile à combustible à hydrogène du constructeur, notamment destiné au nouveau modèle X5 de BMW. La troisième génération du système de propulsion à hydrogène de BMW Group y sera produite à partir de 2028.

Dans ce cadre, l'hydrogène vert fourni par Lhyfe sera utilisé pour les activités de développement en série, d'industrialisation, de tests et de validation sur le site de Steyr. Il s'agit des premières livraisons de Lhyfe en Autriche.

1.1.4. Transfert de cotation des actions de Lhyfe sur Euronext Growth

Lhyfe a annoncé le projet de transfert de la cotation des actions de la Société du marché réglementé d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris.

Ce transfert s'inscrit dans une démarche cohérente d'adaptation du cadre boursier de Lhyfe à sa taille et à son profil de développement.

Ce transfert permettra à Lhyfe d'évoluer dans un environnement boursier mieux adapté à son stade de maturité, tout en renforçant sa visibilité auprès d'investisseurs spécialisés dans l'accompagnement de sociétés innovantes en forte croissance en offrant un cadre plus flexible, moins onéreux et plus agile.

La Société prévoit de maintenir une politique en matière de communication financière comparable à celle mise en œuvre à ce jour. Elle entend conserver, à titre de bonnes pratiques, certaines règles de gouvernance et de communication financière applicables sur le marché réglementé Euronext Paris, notamment le maintien du référentiel comptable IFRS et du comité d'audit. Le contrat de liquidité conclu par Lhyfe sera également maintenu après le transfert de marché.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lhyfe réunie le 22 mai 2026 a approuvé ce projet de transfert de cotation et conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre le transfert.

La demande d'admission des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris a été approuvée par le Comité des Admissions d'Euronext le 2 septembre 2026. Depuis le 8 septembre 2026, les actions de la Société sont cotées sur Euronext Growth Paris.

1.1.5. Reconnaissance ESG : Lhyfe rejoint l'Impact 120, l'indice des entreprises à impact

Créé par le Mouvement Impact France, Impact 40/120 est l'indice de référence de l'impact écologique et social des entreprises. Lhyfe rejoint cet indice pour la première fois et fait désormais partie des 120 entreprises à impact les plus prometteuses de France, sélectionnées pour leur capacité à concilier impact environnemental, innovation et développement économique.

L'entreprise est reconnue pour sa mission fondatrice : décarboner massivement l'industrie et la mobilité grâce à un hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables, réduire les émissions de CO₂ à grande échelle et renforcer l'indépendance énergétique des territoires.

Depuis le lancement de ses activités commerciales en 2021, Lhyfe a permis d'éviter l'émission de plus de 5 millions de kg de CO₂, en substituant de l'hydrogène vert aux énergies fossiles.

Lhyfe répond aux critères de sélection de l'indice, qui valorise notamment des entreprises :

- à fort impact environnemental,
- récentes (moins de 10 ans),
- proposant des innovations de rupture sur leur secteur, et
- ayant atteint un premier niveau de maturité économique, avec au moins 15 salariés et 1 M€ de chiffre d'affaires.

1.1.6. Portefeuille de projets

Suite au recentrage de ses priorités stratégiques annoncé en décembre 2025, le Groupe priorise, au sein de son portefeuille de projets, les projets européens les plus matures et les mieux alignés avec les besoins actuels du marché et la réglementation, soit : la mobilité, l'industrie au Royaume-Uni et les raffineries en Europe. Ainsi le Groupe dispose d'un pipeline d'une quinzaine de projets répartis dans 7 pays représentant une capacité installée totale de 1,4 GW.

Dans le cadre d'une gestion agile et dynamique de son portefeuille de projets, le Groupe assure une allocation optimale de ses ressources, en tenant compte de l'état d'avancement et de la maturité des projets.

1.1.7. Subventions sécurisées

A la date du présent rapport, les subventions sécurisées¹, destinées à financer les activités de recherche du Groupe, ainsi que ses sites de production en cours de déploiement, totalisent près de 190 M€.

¹ Incluant les subventions signées et les subventions attribuées et en cours de contractualisation

1.1.8. Point sur le secteur de l'hydrogène vert

Lhyfe entend bénéficier du déploiement continu du secteur de l'hydrogène vert, qui poursuit sa maturation en Europe et dans le monde.

La réglementation européenne accélère la demande

La réglementation européenne donne au marché de l'hydrogène renouvelable un élan à court et moyen terme. La transposition de la directive RED III dans les droits nationaux a nettement progressé au cours des six derniers mois. Treize des vingt-sept États membres ont désormais inscrit dans leur législation des quotas d'hydrogène RFNBO. Les obligations applicables aux transports entrent progressivement en vigueur selon les calendriers nationaux (dès 2026 dans certains États), tandis que la transposition des quotas applicables à l'industrie demeure en retard. Le rythme de mise en œuvre et le niveau des pénalités varient fortement d'un pays à l'autre. La demande en hydrogène RFNBO se développe ainsi dès aujourd'hui plus rapidement dans les pays où les obligations sont déjà en vigueur et assorties de pénalités dissuasives.

Par ailleurs, la consolidation du secteur en Europe se poursuit, chez les développeurs, les fabricants d'électrolyseurs comme dans les portefeuilles de projets. Avec de nombreuses mises en service d'usines de production d'hydrogène attendues en 2027 et 2028, la capacité à exécuter les projets devient déterminante.

Le marché allemand se structure rapidement

L'Allemagne a fait de la demande d'hydrogène RFNBO une obligation légale. Le Bundestag a adopté le 23 avril 2026 un sous-quota dans les carburants de transport, avec effet rétroactif sur l'année 2026. Ce sous-quota passe de 0,1 % en 2026 à 10 % en 2040. La pénalité en cas de non-conformité est fixée à 120 €/GJ, soit environ 14 €/kg : c'est le signal-prix le plus fort de l'Union européenne. Côté offre, seuls 1,3 GW d'électrolyse ont fait l'objet d'une décision finale d'investissement.

La demande liée à ce quota réglementaire devrait représenter un marché d'environ 0,1 Mt d'hydrogène RFNBO par an en 2030, avant d'atteindre 0,5 Mt par an en 2035 et environ 1 Mt par an en 2040.

Jusqu'en 2030, les **raffineries** devraient porter l'essentiel de ces volumes, car elles consomment déjà de l'hydrogène à grande échelle. La **mobilité lourde** constitue le second débouché, et c'est celui qui se structure le plus vite.

Les camions à hydrogène se rapprochent en effet de la parité avec le diesel. Le soutien public, les quotas carbone issus de la loi THG et les partenariats industriels se combinent pour rendre ces véhicules aussi compétitifs que leurs équivalents diesel. Le prix à la pompe est déjà descendu à environ 8 €/kg dans certaines stations, après les baisses annoncées en juillet 2026 par H2 Mobility et hylane. Parallèlement, un consortium d'industriels de premier plan, dont Daimler Truck, Volvo, Toyota, Bosch, Air Liquide et TotalEnergies, entend déployer les camions à hydrogène en Europe d'ici 2030 sur le modèle allemand. Il s'appuie sur trois leviers : la baisse du coût des véhicules, un hydrogène moins cher à la pompe et l'exonération de péage pour les véhicules zéro émission.

Dans un deuxième temps, en Allemagne, la demande en hydrogène RFNBO devrait se développer à partir de **l'industrie**, en particulier de la chimie (ammoniac, méthanol), qui consomme la majorité des volumes d'hydrogène utilisés chaque année dans le pays, majoritairement d'origine fossile.

Le plan en 10 points présenté par le gouvernement en octobre 2026 vise à accélérer cette conversion : une enveloppe d'au moins 1,5 Md€ de contrats carbone (CCfD) dès 2027, un marché pilote pour l'acier bas carbone, 4 GW de centrales converties à l'hydrogène à partir de 2040, et l'extension du réseau cœur hydrogène. Ces mesures soutiendront la demande en hydrogène RFNBO et bas carbone. Le quota industriel de 42 % de RFNBO à l'horizon 2030, issu de la directive RED III, n'est toutefois pas inscrit en droit allemand.

En France, le marché dédié à l'hydrogène RFNBO prend forme, avec un démarrage dès 2027, tiré par les besoins des raffineries

Le mécanisme d'incitation à la réduction de l'intensité carbone des carburants (IRICC), qui transpose le volet transport de la directive RED III, est prévu par le projet de loi de finances pour 2027. Son entrée en vigueur interviendrait au cours de 2027, à une date devant être fixée par décret, la TIRUERT continuant de s'appliquer dans l'intervalle. Le dispositif prévoit, pour les fournisseurs de carburants, un sous-objectif dédié à l'hydrogène renouvelable de 1,5 % en 2030 et de 2 % en 2035, assorti de certificats négociables, estimés à 7-8 €/kg, et d'une pénalité en cas de non-respect, dont le mécanisme serait similaire à celui déjà en vigueur en Allemagne.

L'hydrogène bas carbone consommé en raffinerie étant éligible à ce mécanisme, la demande pourrait s'enclencher dès 2027, sans attendre le déploiement de la mobilité lourde, et atteindre environ 200 kt par an en 2030, représentant l'équivalent de 700 MW de capacité d'électrolyse installée.

1.1.9. Perspectives

Sur les prochains mois, le Groupe continuera de déployer sa feuille de route de consolidation de sa position de producteur d'hydrogène vert, en concentrant ses efforts sur :

- la montée en puissance opérationnelle et commerciale de ses sites nouvellement installés en France et en Allemagne,
- la mise en service de ses deux sites français installés à Croixrault (5 MW) et Le Cheylas (10 MW), attendue entre fin 2026 et début 2027,
- la préparation des prochaines décisions finales d'investissement dont celle de Green Horizon attendue en 2027.

Pour 2026, le Groupe anticipe une hausse significative de son chiffre d'affaires lié à la vente d'hydrogène RFNBO, attendu entre 12 et 13 millions d'euros, et bénéficiant au second semestre d'une accélération de l'activité en Allemagne, où les ventes devraient plus que doubler sur l'année par rapport à 2025 (+ 130 %).

Le partenariat majeur conclu avec le Groupe Messer, dont la finalisation est attendue d'ici la fin de l'année 2026, devrait renforcer les capitaux propres et la trésorerie du Groupe à hauteur de plusieurs millions d'euros.

La position de trésorerie du Groupe devrait en outre bénéficier dès 2026 de la réduction de sa base de coûts, déjà observable sur le premier semestre, et qui sera pleinement visible en 2027. Cette réduction, estimée à environ 30% en année pleine, résulte notamment du départ d'une soixantaine de collaborateurs, ainsi que d'une gestion rigoureuse des dépenses et des priorités d'allocation des ressources.

Pour 2027, le Groupe anticipe une croissance de plus de 60% des revenus liés à la vente d'hydrogène vert, sur la base d'une forte croissance des volumes livrés en Allemagne et de la contribution des ventes indirectes. Pour cela, le Groupe s'appuiera sur la montée en charge de sa capacité existante

1 Rapport semestriel d'activité

de production ainsi que de la contribution progressive des deux actifs dont la mise en service est attendue dans les prochains mois.

En 2027, le Groupe continuera de déployer son activité de services, principalement de développement et d'ingénierie pour le compte de ses sociétés de projets. Il entend ainsi reconnaître au niveau consolidé, dès 2027, une première contribution en chiffre d'affaires de son activité de prestation de services.

1.2. Revue des états financiers

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent, relatives à la situation financière et aux résultats du Groupe, conjointement avec l'ensemble du Rapport Semestriel et notamment les Comptes IFRS, tels qu'ils figurent à la Section 2 du Rapport Semestriel.

Ces Comptes IFRS ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2026. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société le 28 octobre 2026 et ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes présenté à la Section 3 du Rapport Semestriel.

La Direction a évalué la capacité de la société à poursuivre son exploitation en tenant compte de l'ensemble des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes semestriels, sur

une période d'au moins douze mois à compter de cette date. Dans ce cadre, la Direction a élaboré des projections d'activité et de trésorerie intégrant notamment l'obtention le 19 octobre 2026 d'un waiver de la part du syndicat bancaire au titre d'un covenant non respecté au 30 juin 2026 et la concrétisation de l'opération avec Messer décrite au paragraphe 1.3.1, étant précisé que la finalisation de l'opération reste soumise à l'accord des prêteurs, conformément à la documentation de financement en vigueur.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation.

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base de ces états financiers consolidés.

1.2.1. Chiffre d'affaires

Au cours du premier semestre 2026, le chiffre d'affaires s'élève à 4,7 M€, quasi stable par rapport à la même période en 2025 (4,6 M€). Cette stabilité reflète d'une part une hausse des volumes livrés en Allemagne, où les ventes ont plus que doublé,

et en France, et d'autre part une baisse des livraisons en Suède, où plusieurs contrats court terme avaient généré des volumes significatifs spécifiques à l'exercice 2025.

1.2.2. EBITDA ajusté

La définition de l'EBITDA ajusté est restée identique sur la période. Le Groupe retraite donc les charges liées aux

rémunérations fondées sur des actions et les impacts des instruments financiers dérivés. Il se présente comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits des activités ordinaires	4 684	4 639
Achats consommés	- 1 858	- 896
Charges externes	- 7 137	- 7 532
Charges de personnel	- 8 900	- 10 304
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (élimination)	507	553
Impôts, taxes et versements assimilés	- 151	- 204
Autres produits et charges opérationnels courants	261	- 720
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (élimination)	- 682	1 292
EBITDA ajusté	- 13 276	- 13 173

L'EBITDA ajusté ressort à -13,3 M€ pour le premier semestre 2026 contre -13,2 M€ pour le premier semestre 2025. Cette relative stabilité de l'EBITDA s'explique par plusieurs facteurs, principalement la hausse des achats consommés, impactant la marge brute, compensée par une baisse des charges de personnel.

Le chiffre d'affaires ressort stable par rapport à la même période en 2025 tandis que les achats consommés, essentiellement constitués des coûts d'électricité et d'achats externes d'hydrogène, augmentent de 1,0 M€.

En parallèle, les charges externes ont amorcé une baisse de 0,4 M€ pour s'établir à 7,1 M€, à comparer à 7,5 M€ pour la même période en 2025. Les principales composantes de ce poste ont

évolué sous l'effet de la rationalisation des coûts de structure, des dépenses de publicité et budgets de déplacement.

Les charges de personnel retraitées des paiements fondés sur des actions enregistrent une baisse de 1,4 M€ soit -13,9 %, reflétant l'impact, sur la seconde partie du semestre, du projet de réorganisation du groupe initié fin 2025. Au 30 juin 2026, l'effectif moyen ressort en effet à 162 personnes contre 196 personnes au 30 juin 2025. L'effectif de clôture au 30 juin 2026 ressort à 126 personnes.

Les autres produits et charges opérationnels courants sont en hausse de 1,0 M€ par rapport à la même période en 2025, notamment sous l'effet de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats d'électricité (+ 0,7 M€) dont l'impact est retraité de l'indicateur.

1.2.3. Résultat opérationnel

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
EBITDA ajusté	- 13 276	- 13 173
Dotations aux amortissements sur immobilisations	- 3 877	- 3 433
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 21	- 380
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions	- 507	- 553
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	682	- 1 292
Résultat opérationnel courant	- 17 000	- 18 830
Autres produits et charges opérationnels non courants	- 590	- 921
Résultat opérationnel non courant	- 590	- 921
Résultat opérationnel	- 17 589	- 19 751

Le résultat opérationnel du Groupe ressort à -17,6 M€, contre -19,8 M€ sur le premier semestre 2025. Cette amélioration provient essentiellement de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (+ 0,7 M€) sous l'effet de la hausse des prix à terme de l'électricité notamment sur le moyen terme. Les dotations aux amortissements enregistrent une hausse (+0,4 M€) du fait de l'augmentation de la base

d'actifs de production (+0,3 M€) et de la hausse des droits d'utilisation (+0,2 M€) en lien avec le refinancement des actifs de transport d'hydrogène opéré courant 2026. Les autres charges opérationnelles non courantes du premier semestre 2026 sont à mettre en lien avec les coûts de la réorganisation du groupe initiée fin 2025.

1.2.4. Résultat net

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat opérationnel	-17 589	-19 751
Coût de l'endettement financier	-2 677	-1 914
Autres produits et charges financiers	150	499
Résultat financier	-2 527	-1 415
Résultat avant impôts	-20 116	-21 166
Impôts sur les résultats	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-5	-493
Résultat net de l'ensemble consolidé	-20 121	-21 658

Le coût de l'endettement financier augmente de 0,8 M€ notamment du fait de la mobilisation progressive du financement d'un portefeuille de projets initiée lors du second

semestre 2025 et se poursuivant en 2026. En parallèle, les placements de trésorerie ont généré un moindre produit du fait de la baisse de la trésorerie et des taux de rémunération.

1.2.5. Actif

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	26 388	21 910
Immobilisations corporelles	87 319	87 880
Droits d'utilisation	40 534	40 171
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	362
Instruments financiers dérivés non courants	201	-
Autres actifs non courants	6 899	6 933
Impôts différés actifs	-	-
Actifs non courants	161 340	157 256
Stocks	236	236
Clients et comptes rattachés	2 049	3 161
Instruments financiers dérivés courants	116	-
Autres actifs courants	32 402	18 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 212	74 698
Actifs courants	80 016	96 628
Actif détenus en vue de leur cession	4 381	3 967
Actif	245 737	257 851

1.2.5.1. Actifs non courants

Immobilisations incorporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles de 4,5 M€ est essentiellement à mettre en lien avec les investissements du Groupe dans les projets ayant passé le stade Tender Ready (+ 5,2 M€), IAS 23 inclus. Ce poste est également impacté par les amortissements et dépréciations de la période pour 0,7 M€.

Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles restent stables sur la période. La hausse de 4,1 M€ liée aux investissements du Groupe dans les projets ayant passé le stade Tender Ready, IAS 23 inclus, est compensée par les amortissements et dépréciations du semestre pour 1,3 M€, et par la cession-bail de plusieurs actifs de transport d'hydrogène pour 2,6 M€.

Participations dans des entreprises mises en équivalence

La baisse des participations dans les entreprises mises en équivalence s'explique essentiellement par la déconsolidation de l'entité Botnia suite à une augmentation de capital sur la période à laquelle le groupe n'a pas participé. Les titres non consolidés sont désormais présentés en autres actifs non courants pour la même valeur de 0,4 M€.

Autres actifs non courants

Ce poste stable est en lien avec les subventions publiques à recevoir, liées à l'avancement des projets qu'elles financent.

1.2.5.2. Actifs courants

Instruments financiers dérivés courants

La juste valeur des instruments financiers dérivés liés à la revente d'une partie de la puissance en électricité sécurisée s'établit à 0,3 M€ (actifs courants et non courants).

Autres actifs courants

La hausse des autres actifs courants de 13,9 M€ s'explique essentiellement par un tirage de 13,9 M€ fin mai 2026 sur le financement de projets initié en 2025 et comptabilisé en dépôt en lien avec les financements, en intégralité, au 30 juin 2026. Sur ce montant, 8,5 M€ ont été utilisés par les sociétés de projet en juillet 2026 après validation par les prêteurs des premières factures concernées par ce tirage. Le reste de ce tirage devrait être utilisé sur le second semestre 2026. La majeure partie de ce tirage de 13,9 M€ concerne des factures dues à Lhyfe SA par les sociétés de projet en question.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La consommation de la trésorerie sur la période de 29,5 M€ s'explique par les flux de trésorerie liés à l'exploitation de - 17,7 M€, auxquels s'ajoutent les investissements essentiellement liés à la construction des futurs sites de production d'hydrogène à hauteur de 10,4 M€. En parallèle, le Groupe a refinancé des actifs de transport d'hydrogène pour 2,5 M€ et encaissé 1,3 M€ de subventions. Il en résulte un flux de trésorerie lié aux financements de -1,1 M€ après prise en compte notamment des intérêts financiers versés et des remboursements au titre des dettes bancaires et locatives.

1.2.6. Passif

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Capitaux propres	1 846	21 467
Provisions non courantes	378	357
Emprunts et dettes financières non courants	100 301	112 047
Instruments financiers dérivés non courants	1 666	2 221
Impôts différés passifs	-	-
Autres passifs non courants	60 152	60 332
Passifs non courants	162 497	174 957
Provisions courantes	2 161	3 359
Emprunts et dettes financières courants	36 580	8 912
Instruments financiers dérivés courants	2 861	2 671
Fournisseurs et comptes rattachés	21 648	28 027
Autres passifs courants	18 144	18 459
Passifs courants	81 393	61 428
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur cession	-	-
Passif	245 737	257 851

1.2.6.1. Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe sont en baisse de 19,6 M€ ce semestre du fait de la perte observée sur la période.

1.2.6.2. Passifs non courants

Provisions non courantes

Les provisions non courantes sont essentiellement constituées de la provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR).

Emprunts et dettes financières non courants

La diminution de 11,7 M€ des emprunts et dettes financières non courants s'explique principalement par le reclassement en dette courante des sommes dues au titre du crédit vert syndiqué à hauteur de 25,6 M€ ainsi qu'à la hausse de 13,0 M€ des emprunts et dettes financières liée principalement au tirage de 13,9 M€ sur le financement de projets mis en place en 2025 et portant sur les usines en construction.

Suite à l'obtention le 19 octobre 2026 d'un waiver de la part du syndicat bancaire au titre d'un covenant non respecté au 30 juin 2026 sur le crédit syndiqué, et qui explique le reclassement en dette courante mentionné ci-dessus, la dette considérée n'est plus exigible à court terme à ce jour.

Instruments financiers dérivés non courants

Ce poste comprend la part non courante de la juste valeur des instruments financiers dérivés propres à l'achat des capacités en électricité pour les besoins de production du Groupe.

Autres passifs non courants

Principalement constitués de produits constatés d'avance liés aux subventions, les autres passifs non courants restent stable sur la période.

1.2.6.3. Passifs courants

Emprunts et dettes financières courants

Les emprunts et dettes financières courants augmentent de 27,7 M€ suite au reclassement du crédit vert syndiqué en dette courante pour 25,6 M€.

A noter également une nouvelle ligne de crédit court terme pour financer de la TVA pour 1,0 M€ ainsi que la hausse des intérêts courus pour 1,5 M€ qui traduit la mise en place du financement de projets en 2025 (+ 1,0 M€) et l'échéance annuelle de paiement des intérêts des obligations (+ 0,3 M€). Ces hausses sont compensées par l'effet des remboursements de la période pour 3,6 M€.

Fournisseurs et comptes rattachés

La baisse des dettes fournisseurs de 6,4 M€ est en lien avec la rationalisation des investissements effectuée par le Groupe depuis la fin 2025.

Instruments financiers dérivés courants

Ces actifs financiers correspondent à la juste valeur des instruments financiers dérivés liés à l'électricité sécurisée, pour leur part courante.

1.3. Développements récents (post-clôture)

1.3.1. Un accord commercial, industriel et financier structurant avec Messer

Le 13 juillet 2026, Lhyfe a annoncé la signature d'un partenariat commercial, industriel et financier majeur avec Messer, la plus grande entreprise privée au monde spécialisée dans la production et la distribution de gaz industriels, médicaux, électroniques et spéciaux. Messer prend une participation de 30 % dans quatre des sites de production d'hydrogène de Lhyfe en France et en Allemagne. En outre, les deux partenaires signeront un contrat d'une durée de 10 ans portant sur l'approvisionnement en hydrogène renouvelable.

Ce partenariat rassemble deux acteurs hautement complémentaires : Messer avec ses décennies d'expertise dans les technologies de l'hydrogène, les applications, la logistique et la distribution de gaz, et Lhyfe en tant qu'acteur clef du développement et de l'exploitation d'usines de production d'hydrogène renouvelable.

Par cette seule transaction, Messer deviendra pour Lhyfe non seulement un client à long terme, mais aussi un partenaire industriel de référence et un investisseur au capital de ses actifs. Il matérialise les priorités annoncées par Lhyfe — croissance commerciale via les ventes indirectes, visibilité des revenus et démonstration de la qualité des sites et de la valeur créée par Lhyfe — et marque la première rotation de capital de Lhyfe.

Le contrat d'approvisionnement d'une durée de 10 ans s'appuie sur ces quatre sites de Lhyfe. Grâce à cet accord, Messer sécurise un accès de long terme à de

l'hydrogène renouvelable, dont de l'hydrogène certifié RFNBO, issu de plusieurs sites en France et en Allemagne. L'intégration de cet hydrogène dans son offre multi-gaz lui permettra de répondre aux besoins de décarbonation de ses clients industriels existants comme de nouveaux clients.

Messer s'engage sur un volume minimum dès 2026, qui devrait progressivement augmenter et atteindre plusieurs centaines de tonnes par an. Au-delà de cet engagement, Messer vise l'achat de la moitié de la production des trois sites français concernés.

Au-delà de sa dimension commerciale, le partenariat traduit une lecture convergente du marché de l'hydrogène renouvelable entre Lhyfe et Messer, y compris quant à son potentiel de développement à moyen et long terme.

Pour Lhyfe, ce partenariat renforce le profil financier du Groupe grâce à des flux de trésorerie plus visibles et récurrents s'appuyant sur ce contrat de long terme et sur l'engagement minimum d'achat, et grâce à la vente de 30% de la société détenant les quatre sites de production. Lhyfe continuera de consolider cette société par intégration globale et renforcera sa capacité à concentrer les ressources sur les projets les plus avancés, les plus sécurisés commercialement et les plus créateurs de valeur.

Avec cette opération, Lhyfe franchit une nouvelle étape dans son modèle de développeur et opérateur d'actifs d'hydrogène renouvelable. Après les phases de permis, de financement, de construction et de mise en service, le Groupe démontre sa capacité à cristalliser la valeur de ses actifs par une première rotation de capital, tout en conservant une exposition

majoritaire à leur potentiel de croissance et en demeurant l'opérateur exclusif de ces sites — à ce titre, les services d'exploitation et de gestion restent facturés par Lhyfe aux sociétés portant ces actifs.

La finalisation de l'opération est attendue d'ici la fin de l'année et reste soumise à l'accord des prêteurs, conformément à la documentation de financement en vigueur.

1.3.2. Transfert de cotation des titres Lhyfe sur Euronext Growth

Le 16 juillet 2026, la société a annoncé la mise en oeuvre du projet de transfert de cotation des titres Lhyfe vers Euronext Growth Paris, approuvé par l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lhyfe réunie le 22 mai 2026.

En juillet 2026, la société a déposé auprès d'Euronext Paris une demande de radiation de ses titres d'Euronext Paris et d'admission concomitante sur Euronext Growth Paris.

Cette demande d'admission a été approuvée par le Comité des admissions d'Euronext le 2 septembre 2026.

Le transfert de cotation a eu lieu le 8 septembre 2026. Depuis cette date les actions Lhyfe sont cotées sur Euronext Growth.

1.3.3. Signature du renouvellement du contrat avec H2 APEX

Le 16 septembre 2026, la société a annoncé l'extension jusqu'en 2028 du contrat existant avec H2APEX. Au cours des

deux prochaines années, Lhyfe fournira jusqu'à 100 tonnes par an d'hydrogène renouvelable certifié RFNBO à H2APEX, acteur dans le développement et l'exploitation d'installations de production d'hydrogène vert en Allemagne. Cet hydrogène est destiné à des stations-service du Nord de l'Allemagne, à usage privé, qui alimentent une flotte de plusieurs dizaines de bus.

Cet accord s'inscrit dans la continuité de la coopération existante entre les deux entreprises et contribue à renforcer la disponibilité d'hydrogène renouvelable pour les usages de mobilité et industriels dans toute l'Allemagne.

1.3.4. Protocole d'accord avec Perpetual Next (Delfzijl, Pays-Bas)

Le 5 octobre 2026, la société a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Perpetual Next, visant à étudier la fourniture potentielle sur le long terme d'hydrogène renouvelable à la future unité de production de biométhanol DeltaNor de Perpetual Next à Delfzijl, aux Pays-Bas.

Jusqu'à 12 000 tonnes d'hydrogène vert par an pourraient être produites localement par Lhyfe pour Perpetual Next au sein du cluster industriel de la chimie de Groningue afin de contribuer à la décarbonation des secteurs difficiles à électrifier.

Les deux parties vont désormais poursuivre leurs discussions techniques et commerciales, afin notamment d'évaluer les modalités d'approvisionnement en hydrogène renouvelable et de soutenir la poursuite du développement de leurs projets respectifs à Delfzijl.

1.4. Principales transactions avec les parties liées

Au cours de la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transactions entre les parties liées autres que celles dans le cadre de l'activité ordinaire.

2

Comptes consolidés semestriels

2.1.	Compte de résultat consolidé	15
2.2.	Etat consolidé du résultat global	15
2.3.	Etat consolidé de la situation financière	16

2.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	17
2.5.	Tableau des flux de trésorerie	18
2.6.	Annexes aux comptes consolidés semestriels	19

2.1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2.1.2	4 684	4 639
Produits des activités ordinaires		4 684	4 639
Achats consommés	2.1.4	- 1 858	- 896
Charges externes	2.1.5	- 7 137	- 7 532
Charges de personnel	2.1.6	- 8 900	- 10 304
Impôts, taxes et versements assimilés	2.1.7	- 151	- 204
Autres produits et charges opérationnels courants	2.1.8	261	- 720
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1.9	- 3 877	- 3 433
Dotations aux provisions pour risques et charges	2.1.9	- 21	- 380
Résultat opérationnel courant		-17 000	-18 830
Autres produits et charges opérationnels non courants	2.1.10	-590	-921
Résultat opérationnel non courant		-590	-921
Résultat opérationnel		-17 589	-19 751
Coût de l'endettement financier	2.2	-2 677	-1 914
Autres produits et charges financiers	2.2	150	499
Résultat financier	2.2	-2 527	-1 415
Résultat avant impôts		-20 116	-21 166
Impôts sur les résultats	2.3	-	-
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	3.2	-5	-493
Résultat net de l'ensemble consolidé		-20 121	-21 658
Intérêts minoritaires		-128	11
Résultat net (part du Groupe)		-19 993	-21 669
Résultat par action (en euros)	2.4	-0,42	-0,45

2.2. Etat consolidé du résultat global

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat net de la période		-20 121	-21 658
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		-	-
Écarts de conversion		107	8
Variation de juste valeur des titres de dettes		-	-
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat		107	8
Écarts actuariels sur avantages du personnel		-	-
Effet d'impôt		-	-
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat		-	-
Résultat global		-20 014	-21 650

2.3. Etat consolidé de la situation financière

ACTIF	Notes	30/06/2026	31/12/2025
<i>En milliers d'euros</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1.1	26 388	21 910
Immobilisations corporelles	3.1.2	87 319	87 880
Droits d'utilisation	3.1.3	40 534	40 171
Participations dans des entreprises mises en équivalence	3.2	-	362
Instruments financiers dérivés non courants	3.11	201	-
Autres actifs non courants	3.5	6 899	6 933
Impôts différés actifs	3.13	-	-
Actifs non courants		161 340	157 256
Stocks	3.3	236	236
Clients et comptes rattachés	3.4	2 049	3 161
Instruments financiers dérivés courants	3.11	116	-
Autres actifs courants	3.5	32 402	18 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	45 212	74 698
Actifs courants		80 016	96 628
Actifs détenus en vue de leur cession		4 381	3 967
Actif		245 737	257 851
PASSIF	Notes	30/06/2026	31/12/2025
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital	3.7.1	481	480
Primes	3.7.1	163 887	163 883
Réserves		-142 150	-91 778
Résultat net		-19 993	-50 869
Capitaux propres - part du Groupe		2 225	21 718
Intérêts ne conférant pas le contrôle		- 379	-251
Capitaux propres		1 846	21 467
Provisions non courantes	3.12	378	357
Emprunts et dettes financières non courants	3.8	100 301	112 047
Instruments financiers dérivés non courants	3.11	1 666	2 221
Impôts différés passifs	3.13	-	-
Autres passifs non courants	3.10	60 152	60 332
Passifs non courants		162 497	174 957
Provisions courantes	3.12	2 161	3 359
Emprunts et dettes financières courants	3.8	36 580	8 912
Instruments financiers dérivés courants	3.11	2 861	2 671
Fournisseurs et comptes rattachés	3.9	21 648	28 027
Autres passifs courants	3.10	18 144	18 459
Passifs courants		81 393	61 428
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur cession		-	-
Passif		245 737	257 851

2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES <i>En milliers d'euros</i>	Notes	Capital social	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part du Groupe	Capitaux propres - Part des Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2024		480	163 850	-572	-91 920	-	71 838	-163	71 675
Augmentations de capital		1	33	-	-	-	35	-	35
Païement en actions		-	-	-	510	-	510	-	510
Réserves de conversion		-	-	-	-42	-	-42	-	-42
Variation des actions propres		-	-	246	-	-	246	-	246
Résultat net		-	-	-	-50 869	-	-50 869	-88	-50 957
Capitaux propres au 31 décembre 2025	3.7.1	481	163 883	-326	-142 320	-	21 718	-251	21 467
Augmentations de capital		-	3	-	-	-	3	-	3
Païement en actions		-	-	-	507	-	507	-	507
Réserves de conversion		-	-	-	107	-	107	-	107
Variation des actions propres		-	-	-118	-	-	-118	-	-118
Résultat net		-	-	-	-19 993	-	-19 993	-128	-20 121
Capitaux propres au 30 juin 2026	3.7.1	481	163 887	-444	-161 699	-	2 225	-379	1 846

2.5. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat net consolidé		-20 121	-21 658
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence		5	493
Eliminations :			
○ Des amortissements et provisions	2.1.9	228	4 062
○ Du résultat financier net	2.2	2 293	1 761
○ Des charges calculées liées aux paiements en actions	2.1.6	507	553
○ Variation de juste valeur des instruments financiers		-349	1 445
○ Autres variations		1 369	66
Charge d'impôts de la période		-	-
Incidence de la variation du BFR :			
○ Variation des stocks	2.1.4	-	-1
○ Variation des créances clients	3.4	1 112	286
○ Variation des autres créances courantes	3.5	750	3 766
○ Variation des dettes fournisseurs	3.9	-2 382	1 831
○ Variation des autres dettes courantes	3.10	-1 380	-3 074
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles		-17 967	-10 471
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.1	-4 350	-3 774
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.2	-6 321	-9 525
Cessions d'immobilisations corporelles	3.1.2	1	4
Acquisitions d'actifs financiers		535	-177
Intérêts financiers reçus		-	-
Incidence des variations de périmètre		-14	-
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement		-10 149	-13 472
Augmentations de capital, nettes des frais	3.7.1	3	-
Emissions de nouveaux emprunts, nettes des frais	3.8	17 400	-
Dépôts en lien avec les financements		-13 455	-
Encaissements d'avances remboursables	3.8	-	1 648
Encaissements de subventions	3.10	1 302	22 186
Remboursements d'emprunts et de compte courant	3.8	-959	-2 871
Remboursements au titre des dettes locatives		-2 351	-1 526
Cessions / (Acquisitions) d'actions propres		-118	157
Intérêts financiers versés		-2 896	-2 530
Variation nette des concours bancaires		-	-
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement		-1 074	17 065
Incidence des variations du cours des devises		-295	154
Variation de trésorerie		-29 486	-6 723
Trésorerie à l'ouverture	3.6	74 698	72 124
Trésorerie à la clôture	3.6	45 212	65 401

2.6. Annexes aux comptes consolidés semestriels

Note 1	Notes générales	20
Note 1.1.	Informations générales	20
Note 1.2.	Faits marquants de la période	20
Note 1.3.	Base de préparation des comptes	22
Note 1.4.	Périmètre et modalités de consolidation	23
Note 1.5.	Indicateurs alternatifs de performance	23
Note 2	Compte de résultat	25
Note 2.1.	Éléments courants de l'activité opérationnelle	25
Note 2.2.	Résultat financier	27
Note 2.3.	Impôts sur le résultat	27
Note 2.4.	Résultat par action	28
Note 3	Bilan	29
Note 3.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	29
Note 3.2.	Participations dans des entreprises mises en équivalence	31
Note 3.3.	Stocks	31
Note 3.4.	Créances clients et assimilés	31
Note 3.5.	Autres actifs courants et non courants	32
Note 3.6.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	33
Note 3.7.	Capitaux propres	33
Note 3.8.	Emprunts et dettes financières	33
Note 3.9.	Dettes fournisseurs et assimilés	36
Note 3.10.	Autres passifs courants et non courants	36
Note 3.11.	Instruments financiers dérivés	36
Note 3.12.	Provisions	36
Note 3.13.	Actifs et passifs d'impôts différés	37
Note 4	Autres informations	38
Note 4.1.	Gestion des risques financiers	38
Note 4.2.	Transactions avec les parties liées	38
Note 4.3.	Engagements hors bilan	39
Note 4.4.	Faits marquants postérieurs à la clôture	39

Note 1 Notes générales

Note 1.1. Informations générales

Lhyfe est une société anonyme de droit français immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 850 415 290 (et désignée comme la « Société »). Son siège social est situé en France, 66 boulevard de Berlin, 44000 Nantes. Les comptes consolidés de la société Lhyfe comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble est désigné comme le « Groupe »). Les actions de Lhyfe étaient négociables sur le marché réglementé d'Euronext Paris au 30 juin 2026. Depuis le 8 septembre 2026, elles sont négociables sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés IFRS du Groupe au titre de l'arrêté semestriel du 30 juin 2026.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Pour faciliter la présentation, les nombres ont été arrondis. Les calculs, cependant, sont basés sur des chiffres exacts. Par conséquent, la somme des nombres dans une colonne d'un tableau peut ne pas être conforme au chiffre total affiché dans la colonne.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société le 28 octobre 2026.

Note 1.2. Faits marquants de la période

À l'exception des faits indiqués ci-dessous, il n'y a eu, au cours du premier semestre 2026 et à la connaissance de la société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

Note 1.2.1. Renouvellement et extension du contrat pluriannuel avec Hyliko

Après la phase de démarrage de la station Hyliko à Villabé (Essonne), Lhyfe est à nouveau retenu pour en assurer l'approvisionnement en hydrogène, cette fois pour une durée plus longue. Lhyfe alimentera aussi dès 2027 la deuxième station Hyliko, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), au cœur du bassin logistique de Roissy et à proximité de l'autoroute A1, et également destinée au transport décarboné de marchandises en Île-de-France. Ce nouveau contrat porte sur plus de 200 tonnes d'hydrogène RFNBO, éligible à la TIRUERT¹. Dès la publication du décret concernant la TIRUERT, Hyliko aura la capacité de générer des certificats, donc des revenus complémentaires qui pourront faire baisser le prix de l'hydrogène RFNBO à la pompe.

Note 1.2.2. Signature d'un accord stratégique de co-développement de projets hydrogène avec Strabag

Lhyfe et Strabag, l'un des principaux groupes technologiques européens dans le secteur des services de construction, annoncent la signature d'un accord stratégique de co-développement de projets hydrogène.

Cet accord-cadre de coopération vise à accélérer l'identification, le développement et la réalisation de futurs projets d'hydrogène vert en Allemagne, en combinant les expertises complémentaires des deux partenaires, dans un contexte de transposition de la directive européenne RED III, et pourrait, à terme, être étendu à d'autres pays européens.

Note 1.2.3. Lhyfe fournisseur d'hydrogène vert du centre de R&D de BMW

BMW Group confie à Lhyfe l'approvisionnement en hydrogène vert de son site de Steyr, en Autriche, dans le cadre d'un contrat pluriannuel.

Le site de Steyr est responsable du développement en série et de l'industrialisation du système de pile à combustible à hydrogène du constructeur, notamment destiné au nouveau modèle X5 de BMW. La troisième génération du système de propulsion à hydrogène de BMW Group y sera produite à partir de 2028.

Dans ce cadre, l'hydrogène vert fourni par Lhyfe sera utilisé pour les activités de développement en série, d'industrialisation, de tests et de validation sur le site de Steyr. Il s'agit des premières livraisons de Lhyfe en Autriche.

Note 1.2.4. Transfert de cotation des actions de Lhyfe sur Euronext Growth

Lhyfe a annoncé le projet de transfert de la cotation des actions de la Société du marché réglementé d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris.

Ce transfert s'inscrit dans une démarche cohérente d'adaptation du cadre boursier de Lhyfe à sa taille et à son profil de développement.

Ce transfert permettra à Lhyfe d'évoluer dans un environnement boursier mieux adapté à son stade de maturité, tout en renforçant sa visibilité auprès d'investisseurs spécialisés dans l'accompagnement de sociétés innovantes en forte croissance en offrant un cadre plus flexible, moins onéreux et plus agile.

La Société prévoit de maintenir une politique en matière de communication financière comparable à celle mise en œuvre à

¹ Taxe Incitative relative à l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les transports

ce jour. Elle entend conserver, à titre de bonnes pratiques, certaines règles de gouvernance et de communication financière applicables sur le marché réglementé Euronext Paris, notamment le maintien du référentiel comptable IFRS et du comité d'audit. Le contrat de liquidité conclu par Lhyfe sera également maintenu après le transfert de marché.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lhyfe réunie le 22 mai 2026 a approuvé ce projet de transfert de cotation et conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre le transfert.

Cette demande d'admission a été approuvée par le Comité des admissions d'Euronext le 2 septembre 2026. Le transfert de cotation a eu lieu le 8 septembre 2026. Depuis cette date les actions Lhyfe sont cotées sur Euronext Growth.

Note 1.2.5. Lhyfe rejoint l'Impact 120, l'indice des entreprises à impact

Créé par le Mouvement Impact France, Impact 40/120 est l'indice de référence de l'impact écologique et social des entreprises. Lhyfe rejoint cet indice pour la première fois et fait désormais partie des 120 entreprises à impact les plus prometteuses de France, sélectionnées pour leur capacité à

concilier impact environnemental, innovation et développement économique.

L'entreprise est reconnue pour sa mission fondatrice : décarboner massivement l'industrie et la mobilité grâce à un hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables, réduire les émissions de CO₂ à grande échelle et renforcer l'indépendance énergétique des territoires.

Depuis le lancement de ses activités commerciales en 2021, Lhyfe a permis d'éviter l'émission de 4 millions de kg de CO₂, en substituant de l'hydrogène vert aux énergies fossiles.

Lhyfe répond aux critères de sélection de l'indice, qui valorise notamment des entreprises :

- à fort impact environnemental,
- récentes (moins de 10 ans),
- proposant des innovations de rupture sur leur secteur,
- et ayant atteint un premier niveau de maturité économique, avec au moins 15 salariés et 1 M€ de chiffre d'affaires.

Note 1.3. Base de préparation des comptes

Les principes comptables retenus au 30 juin 2026 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2025, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les états financiers résumés consolidés intermédiaires pour les six mois clos le 30 juin 2026 ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Ces états financiers résumés consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparés selon les normes IFRS, et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels clos au 31 décembre 2025 du Groupe préparés sur la base des normes IFRS.

Les notes explicatives incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires dits résumés ont pour objectif d'expliquer les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Amendements aux normes IFRS entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Amendements issus des améliorations annuelles des normes IFRS - Volume 11 ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats faisant référence à une électricité dépendante de la nature ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 relatifs au classement et à l'évaluation des instruments financiers.

Le Groupe a analysé les incidences de ces amendements sur ses états financiers consolidés. Ceux-ci n'ont pas eu d'incidence significative sur les méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les impacts identifiés concernent

principalement les informations à fournir relatives à certains contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable entrant dans le champ d'application des amendements, sans effet significatif sur les états financiers consolidés.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire. Le Groupe poursuit notamment l'analyse des incidences potentielles de l'application de la norme IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

Une méthode d'évaluation spécifique aux comptes consolidés intermédiaires résumés est appliquée pour le calcul de l'impôt sur le résultat : dans le cadre de l'information semestrielle, conformément à IAS 34, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base d'un taux moyen d'impôt estimé au titre de l'exercice 2026. Ce taux moyen estimé est obtenu à partir des taux d'impôt qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des entités fiscales du Groupe.

La Direction a évalué la capacité de la société à poursuivre son exploitation en tenant compte de l'ensemble des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes semestriels, sur une période d'au moins douze mois à compter de cette date. Dans ce cadre, la Direction a élaboré des projections d'activité et de trésorerie intégrant notamment l'obtention le 19 octobre 2026 d'un waiver de la part du syndicat bancaire au titre d'un covenant non respecté au 30 juin 2026 et la concrétisation de l'opération avec Messer décrite en Note 4.4, étant précisé que la finalisation de l'opération reste soumise à l'accord des prêteurs, conformément à la documentation de financement en vigueur.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation.

Note 1.4. Périmètre et modalités de consolidation

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe n'a pas créé de nouvelle filiale, a procédé à l'absorption de la société Lhyfe Production 6 par Lhyfe SA et à la liquidation de sa filiale Lhyfe Finland. Par ailleurs, le Groupe a déconsolidé sa participation dans la société Hydrogen Bay après avoir cédé 87,62 % de la société, et sa participation dans la société suédoise Botnia suite à une augmentation de capital à laquelle il n'a pas participé.

Le Groupe est constitué de 34 sociétés au 30 juin 2026.

Société	Localisation	30 juin 2026			31 décembre 2025		
		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lhyfe SA	France	Mère	Mère	IG	Mère	Mère	IG
Lhyfe Bouin	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Territoires x Lhyfe	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Buléon	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Bessières	France	80%	80%	IG	80%	80%	IG
Lhyfe Sorigny	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Le Cheylas	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Production 6	France	0%	0%	Absorbée par Lhyfe SA	100%	100%	IG
Lhyfe Production 7	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Croixrault	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Ingrandes	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Ingrandes PS	France	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE
Lhyfe Gonfreville-l'Orcher	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Green Power Traceability France	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
HoldCo Sparkle	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FinCo Sparkle	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Germany GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Schwäbisch Gmünd GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Niedersachsen GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Wasserstoff GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Hydrogen Bay GmbH	Allemagne	0%	0%	Sortie	100%	100%	IG
Duisburg Hydrogen GmbH	Allemagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Hydrogène Lhyfe Canada Inc.	Canada	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Hydrogène Lhyfe Montréal-Est Inc.	Canada	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Denmark ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Lakrids ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Skive ApS	Danemark	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Hidrogeno SL	Espagne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Finland Oy	Finlande	0%	0%	Sortie	100%	100%	IG
Lhyfe Netherlands BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Delfzijl BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe UK Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Wallsend Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Kemsley Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Sweden AB	Suède	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Lhyfe Trelleborg AB	Suède	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Botnia Hydrogen AB	Suède	0%	0%	Sortie	33%	39%	MEE
Lhyfe Vaggeryd AB	Suède	100%	100%	IG	100%	100%	IG

Note 1.5. Indicateurs alternatifs de performance

En complément du chiffre d'affaires, les deux indicateurs de performance financiers définis par le Groupe sont :

- l'EBITDA ajusté ("Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization") désigne le résultat opérationnel courant consolidé avant amortissements et provisions, avant charge liées aux rémunérations fondées sur des actions, et après élimination de la variation de juste valeur sur les instruments financiers dérivés ;

- l'endettement financier net qui correspond aux Emprunts et dettes financières diminués de la Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 3.8).

Ces indicateurs de performance ne se substituent pas aux indicateurs IFRS et ne doivent pas être perçus comme tels. Ils sont utilisés en complément des indicateurs IFRS. Même s'ils sont utilisés par le Conseil d'Administration comme facteur important de détermination des objectifs et de mesure de la performance du Groupe, ces indicateurs ne sont ni requis, ni définis par les normes IFRS.

En tant que mesure interne de performance du Groupe, ces indicateurs opérationnels présentent des limites et la gestion de la performance du Groupe n'est pas restreinte à ces seuls indicateurs.

Note 2 Compte de résultat

Note 2.1. Eléments courants de l'activité opérationnelle

Note 2.1.1. Information sectorielle

Le Groupe ne fait état que d'un secteur opérationnel sur la base des reportings qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources au segment et d'évaluation de sa performance.

Au 30 juin 2026, un client représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires.

Note 2.1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 4,7 M€ sur la période, contre 4,6 M€ au premier semestre 2025. Cette

stabilité s'explique par l'accélération des livraisons en Allemagne et en France, compensée par une baisse de l'activité en Suède.

Note 2.1.3. EBITDA ajusté

L'indicateur de performance financier principal suivi par le Groupe est l'EBITDA ajusté. Le Groupe n'ayant identifié qu'un seul secteur opérationnel au titre des deux périodes présentées, cet indicateur est suivi globalement. Les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sont retraitées de cet indicateur, ainsi que la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, puisque le Groupe considère qu'elles ne reflètent pas sa performance opérationnelle.

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits des activités ordinaires	4 684	4 639
Achats consommés	-1 858	-896
Charges externes	-7 137	-7 532
Charges de personnel	-8 900	-10 304
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (élimination)	507	553
Impôts, taxes et versements assimilés	-151	-204
Autres produits et charges opérationnels courants	261	-720
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (élimination)	-682	1 292
EBITDA ajusté	-13 276	-13 173

Note 2.1.4. Achats consommés

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Achats de matières et fournitures non stockées	- 1 858	-897
Variation de stocks	-	1
Achats consommés	-1 858	-896

Les achats consommés comprennent notamment les coûts d'achat de l'électricité (+ 0,6 M€), de l'eau nécessaire à la production de l'hydrogène, et de l'hydrogène provenant de source externe (+ 0,4 M€) dont la hausse est liée à l'accroissement de l'activité en Allemagne.

Note 2.1.5. Charges externes

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Locations et charges locatives	649	965
Entretien et réparations	710	299
Primes d'assurances	286	231
Autres services extérieurs	132	148
Personnel détaché	1 100	1 223
Honoraires	1 746	1 490
Publicité, publications, relations publiques	70	234
Transport	1 450	1 652
Déplacements, missions et réceptions	654	859
Frais postaux et frais de télécommunications	89	102
Frais bancaires	206	250

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Autres charges externes	45	79
Charges externes	7 137	7 532

Malgré une augmentation des coûts d'entretien et de réparations liés à l'amélioration des systèmes de production (+ 0,4 M€) et des honoraires (+ 0,3 M€), les charges externes diminuent sur la période, en lien avec la baisse des locations courte durée des actifs de transport d'hydrogène (- 0,3 M€), la

réduction des dépenses de communication (- 0,2 M€), un effort de réduction des dépenses de déplacements (- 0,2 M€) et une économie des coûts de transport du fait du report d'activité de la Suède vers l'Allemagne (- 0,2 M€).

Note 2.1.6. Charges de personnel et effectifs

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Salaires et traitements	5 818	6 868
Charges sociales	2 574	2 884
Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions	507	553
Charges de personnel	8 900	10 304

Les charges de personnel affectées aux projets en développement activés s'élèvent à 1 985 K€ sur la période contre 2 025 K€ au premier semestre 2025. Pour plus d'informations relatives aux frais de développement, se référer à la Note 3.1.1.

La baisse des charges de personnel s'explique principalement par l'effet de la réorganisation annoncée par le Groupe en fin

d'année 2025 et mise en oeuvre sur la seconde partie du premier semestre 2026.

Les effectifs (Equivalent Temps Plein) sont présentés ci-dessous :

	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Effectif		
Ingénierie	59	75
Développement commercial	35	45
Opérations	29	28
Support	40	48
Effectif - Équivalent temps pleins (ETP)	162	196

	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Effectif - ETP	162	196
Effectif de clôture	126	196

Note 2.1.7. Impôts et taxes

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Taxes sur les salaires	51	123
Autres impôts et taxes	100	81
Impôts, taxes et versements assimilés	151	204

Note 2.1.8. Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Produits de subventions	705	1 045
Autres charges	-1 768	-612
Autres produits	642	139
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	682	-1 292
Autres produits et charges opérationnels courants	261	-720

La variation observée sur les autres produits et charges opérationnels courants (+1,0 M€ par rapport à la même période en 2025) est essentiellement expliquée par l'impact à la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour 2,0 M€ compensé par la hausse des autres charges pour 1,2 M€ liée à la perte sur l'électricité non consommée sur la période qui s'établit à 1,5 M€ au premier semestre 2026 contre 0,4 M€ au premier semestre 2025.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés de la période s'expliquent par la comptabilisation des instruments financiers dérivés à l'actif et au passif du bilan présentés en Note 3.11 sur le semestre. La variation de juste valeur de ces contrats est comptabilisée en résultat opérationnel courant dans les états financiers du Groupe.

Les passifs liés aux subventions sont présentés en Note 3.10.

Note 2.1.9. Amortissements et provisions opérationnels courants

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	1 344	1 029
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	706	701
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	2 168	2 000
Dotations aux provisions pour risques et charges	21	380
Quote-part de subvention virée au résultat	-340	-297
Dotations aux amortissements et provisions opérationnels courants	3 898	3 813

- **Amortissements des actifs corporels** : Les amortissements des actifs corporels connaissent une hausse liée à l'augmentation de la base d'actifs de production (+ 0,3 M€).
- **Amortissement des droits d'utilisation** : Les amortissements des droits d'utilisation connaissent une légère augmentation liée notamment aux opérations de refinancement des actifs de transport d'hydrogène menées entre le 2ème semestre 2025 et le 1er semestre 2026 (+ 0,2 M€).

Note 2.1.10. Autres produits et charges opérationnels non courants

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat de cession sur immobilisations et mises au rebut	0	-921
Produits et charges liés aux restructurations	-396	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	-194	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	-590	-921

Les autres charges opérationnelles non courantes du premier semestre 2026 sont liées au projet de réorganisation du Groupe initié fin 2025, tandis que celles du premier semestre 2025 reflétaient la décision du Groupe d'abandonner les actifs immobilisés au titre de projets auxquels il avait renoncé.

Note 2.2. Résultat financier

En milliers d'euros	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Intérêts des emprunts	-835	-321
Intérêts des dettes locatives	-1 458	-1 440
Variation de juste valeur des dettes financières	-384	-153
Couts de l'endettement financier	-2 677	-1 914
Produits d'intérêts	354	538
Autres produits et charges financiers	-204	-39
Autres produits et charges financiers	150	499
Résultat financier	-2 527	-1 415

Le résultat financier est majoritairement composé du coût d'endettement financier du Groupe : intérêts payés, intérêts courus, intérêts des dettes locatives, charge d'amortissement des frais d'émission d'emprunts et charge de désactualisation des avances remboursables. Les autres produits et charges financiers comprennent les produits d'intérêts ainsi que les produits ou pertes de changes sur opérations financières.

En application d'IAS 23, les coûts d'emprunts relatifs à des immobilisations dont la production s'étale sur une longue période sont activés. Ils s'élèvent à 2 M€ au premier semestre 2026 contre 1,3 M€ au premier semestre 2025.

Note 2.3. Impôts sur le résultat

Le Groupe a activé des impôts différés actifs sur déficits reportables à hauteur des impôts différés passifs nets calculés sur les différences temporaires de telle sorte qu'ils se compensent (voir Note 3.13).

Note 2.4. Résultat par action

	30/06/2026 (6 mois)	30/06/2025 (6 mois)
Résultat net attribuable aux actionnaires <i>(en euros)</i>	-20 120 506	-21 658 025
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	48 059 965	47 877 722
Résultat de base par action <i>(en euro)</i>	-0,42	-0,45
Résultat dilué par action <i>(en euro)</i>	-0,42	-0,45

Note 3 Bilan

Note 3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Note 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Au cours du premier semestre 2026, les immobilisations incorporelles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31/12/2025	14 815	9 708	122	60	24 705
Acquisitions	4 596	-	-	-	4 596
Capitalisation des coûts d'emprunt	583	-	-	-	583
Cessions	-	-	-	-	-
Sorties de périmètre	-272	-	-	-	-272
Autres mouvements	405	-	-	-	405
Valeurs brutes au 30/06/2026	20 128	9 708	122	60	30 018
Amortissements <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Amort. et dépr. au 31/12/2025	-	2 661	74	60	2 795
Amortissements	-	692	13	-	706
Reprises	-	-	-	-	-
Sorties du périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	129	-	-	129
Amort. et dépr. au 30/06/2026	-	3 483	87	60	3 630
Valeurs nettes <i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement en cours	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31/12/2025	14 815	7 048	47	-	21 910
Acquisitions	4 596	-	-	-	4 596
Capitalisation des coûts d'emprunt	583	-	-	-	583
Dotations aux amort. et aux prov.	-	-692	-13	-	-706
Cessions / reprises	-	-	-	-	-
Sorties de périmètre	-272	-	-	-	-272
Autres mouvements	405	- 129	-	-	276
Valeurs nettes au 30/06/2026	20 128	6 226	35	-	26 388

Les frais de développement activés au cours du premier semestre 2026 et liés à la conception des outils logiciels propriétaires s'élèvent à 179 K€ portant le montant total à 230 K€ à l'actif au titre des projets en cours à fin juin 2026.

Le Groupe a également capitalisé, au cours du premier semestre 2026, 4 217 K€ de coûts liés aux projets en cours de développement ou de construction. Les coûts activés comprennent les coûts de main-d'œuvre, ainsi que les études dédiées aux divers projets ayant passé le stade Tender Ready. Ce poste regroupe donc un ensemble de projets, les projets au stade de construction étant les plus contributeurs à la hausse de cet agrégat.

Les autres mouvements sont constitués principalement des coûts d'emprunts capitalisés au titre d'IAS 23, ainsi que des reclassements de poste à poste et de la réaffectation d'immobilisations en cours entre immobilisations corporelles et incorporelles.

Test de dépréciation

Les analyses réalisées par le management sur les projets activés n'ont pas conduit à la reconnaissance de pertes de valeur au 30 juin 2026.

Note 3.1.2. Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2026, les immobilisations corporelles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes au 31/12/2025	58 580	1 811	27 716	4 135	92 242
Acquisitions	2 597	-	80	15	2 692
Capitalisation des coûts d'emprunt	1 469	-	-	-	1 469
Provision pour remise en état	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-2	-2
Cession-bail	-	-	-2 531	-	-2 531
Sorties de périmètre	-10	-	-	-	-10
Autres mouvements	-2 949	-414	2 526	-	-837
Valeurs brutes au 30/06/2026	59 686	1 398	27 792	4 148	93 023

Amortissements <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Amort. et dépr. au 31/12/2025	-	-	2 840	1 522	4 362
Amortissements	-	-	1 134	209	1 343
Reprises	-	-	-1	-1	-1
Cession-bail	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Amort. et dépr. au 30/06/2026	-	-	3 973	1 731	5 704

Valeurs nettes <i>En milliers d'euros</i>	En cours de construction	Terrains	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31/12/2025	58 580	1 811	24 876	2 612	87 880
Acquisitions	2 597	-	80	15	2 692
Capitalisation des coûts d'emprunt	1 469	-	-	-	1 469
Provision pour remise en état	-	-	-	-	-
Dotations aux amort. et aux provisions	-	-	-1 134	-209	-1 344
Cessions / reprises	-	-	1	-1	-
Cession-bail	-	-	-2 531	-	-2 531
Sorties de périmètre	-10	-	-	-	-10
Autres mouvements	-2 950	-414	2 526	-	-838
Valeurs nettes au 30/06/2026	59 686	1 398	23 818	2 417	87 319

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées des équipements acquis dans le cadre de la construction des futurs sites de production d'hydrogène, tout comme les terrains.

Les installations techniques, matériels et outillages correspondent essentiellement aux sites de production d'hydrogène mis en service.

Les autres mouvements correspondent essentiellement à la mise en service des immobilisations en cours à la clôture de l'exercice

précédent, à des reclassements de compte à compte et à des réaffectations entre immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi qu'au reclassement d'un terrain dans les actifs destinés à la vente pour 0,6 M€.

Indice de perte de valeur

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles.

Note 3.1.3. Contrats de location

Au cours du premier semestre 2026, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, qui portent sur des baux immobiliers et des actifs de transport et de stockage d'hydrogène, ont évolué de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation - Location	Immobilier	Autres
Valeurs nettes au 31/12/2025	40 171	12 815	27 356
Nouveaux contrats de location	-	-	-
Cession-bail	2 531	-	2 531
Réévaluations	-	-	-
Fin et résiliations anticipées des contrats	-	-	-
Amortissements	-2 168	-1 101	-1 067
Valeurs nettes au 30/06/2026	40 534	11 714	28 819

Sur ce premier semestre 2026, le principal mouvement de la période porte sur le refinancement de plusieurs actifs de transport d'hydrogène pour 2,5 M€.

Note 3.2. Participations dans des entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2026, le Groupe détient une participation de 18,68% dans la société Botnia Hydrogen contre 39,20% au 31 décembre 2025 suite à deux augmentations de capital auxquelles le Groupe n'a pas souscrit. Le Groupe n'ayant plus d'influence notable sur cette entité, les titres mis en équivalence ont été déconsolidés et sont désormais présentés en autres actifs non courants.

<i>En milliers d'euros</i>	Participation dans des entreprises mises en équivalence
Valeurs nettes au 31/12/2025	362
Acquisitions	-
Résultat de la période	-5
Reprise de dépréciation de la période	602
Sorties de périmètre	-960
Ecart de conversion	-
Valeurs nettes au 30/06/2026	-

Note 3.3. Stocks

Les stocks sont stables à 236 K€ au 30 juin 2026, et sont constitués principalement de pièces de maintenance relatives

aux sites d'exploitation. Aucune dépréciation de stocks n'a été comptabilisée sur la période.

Note 3.4. Créances clients et assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	31/12/2025
Créances clients	1 677	2 078
Factures à établir	373	1 083
Valeur brute - Fin de période	2 049	3 161
Dépréciations	-	-
Valeur nette - Fin de période	2 049	3 161

Les créances clients brutes s'élèvent à 2 049 K€ au 30 juin 2026 contre 3 161 K€ au 31 décembre 2025.

Aux clôtures présentées, aucun risque de crédit n'a été identifié. Par conséquent, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation.

Note 3.5. Autres actifs courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	31/12/2025
Autres actifs financiers	6 005	6 058
Autres actifs non courants divers	30	23
Subventions publiques à recevoir	864	853
Autres actifs non courants	6 899	6 933
Subventions publiques à recevoir	7 770	7 236
Créances de TVA	7 477	8 589
Autres créances fiscales et sociales	7	2
Avances et acomptes versés	1 362	1 475
Avoirs et produits à recevoir	-	-
Charges constatées d'avance	1 326	513
Dépôts en lien avec les financements	14 057	602
Autres actifs courants	403	117
Autres actifs courants	32 402	18 534
Autres actifs	39 301	25 467

La principale variation des autres actifs courants provient des "dépôts en lien avec les financements" et s'explique essentiellement par un tirage de 13,9 M€ fin mai 2026 sur le financement de projets initié en 2025 et comptabilisé en intégralité en "dépôt en lien avec les financements" au 30 juin 2026. Sur ce montant, 8,5 M€ ont été utilisés par les sociétés de projet en juillet 2026 après validation par les prêteurs des premières factures concernées par ce tirage. Le reste de ce tirage devrait être utilisé sur le second semestre 2026. La majeure partie de ce tirage de 13,9 M€ concerne des factures dues à Lhyfe SA par les sociétés de projet en question.

Les subventions publiques à recevoir (courantes et non courantes) et les créances de TVA sont relativement stables.

Note 3.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités	27 106	32 826
Équivalents de trésorerie	18 106	41 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 212	74 698

Les comptes à terme et les placements d'excédents de trésorerie sont assimilés à des équivalents de trésorerie dans la mesure où ils constituent des placements monétaires à court terme, mobilisables à très brève échéance, présentant un risque négligeable de variation de valeur et pouvant être convertis en trésorerie pour un coût non significatif.

Note 3.7. Capitaux propres

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2026 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Note 3.7.1. Capital social, réserves et primes

Le tableau ci-après détaille la décomposition du capital du Groupe au cours des périodes présentées :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (€)	En milliers d'euros		
			Capital	Primes	Total
Au 31 décembre 2025	48 113 844	0,01	481	163 883	164 364
Augmentation de capital - 15 juin 2026	8 100	0,01	-	3	3
Au 30 juin 2026	48 121 944	0,01	481	163 886	164 368

Suite à l'exercice de BSPCE et à l'attribution d'actions gratuites, des augmentations de capital ont été réalisées pour un montant total de 3 470.04 €, soit 8 100 actions assorties d'une prime d'émission concernant les BSPCE à hauteur de 3 389.04 €.

Note 3.8. Emprunts et dettes financières

L'endettement financier net du Groupe est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Emprunts bancaires	49 253	45 230
Emprunts obligataires	38 610	28 075
Autres emprunts	723	723
Dettes locatives	42 688	42 508
Avances conditionnées	3 281	3 544
Autres dettes financières	82	82
Intérêts courus non échus	2 245	796
Dettes financières (B)	136 882	120 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	45 212	74 698
Endettement financier net (B - A)	91 669	46 260

Le tableau suivant présente les variations des dettes financières non courantes et courantes :

En milliers d'euros	31/12/2025	Emissions	Nouveaux contrats - Cession-bail	Remboursements	Reclassements	Autres var.	30/06/2026
Emprunts bancaires	44 287	3 250	-	-	-25 469	144	22 212
Emprunts obligataires	25 989	10 619	-	-	-366	188	36 430
Autres emprunts	679	-	-	-	-	-	679
Dettes locatives	37 917	-	2 531	-	-2 316	-	38 132
Avances conditionnées	3 092	-	-	-17	-361	51	2 766
Intérêts courus non échus	83	-	-	-	-	-	83
Dettes financières non courantes	112 047	13 869	2 531	-17	-28 512	384	100 301
Emprunts bancaires	944	1 000	-	-372	25 469	-	27 041
Emprunts obligataires	2 085	-	-	-272	366	-	2 179
Autres emprunts	43	-	-	-	-	-	43
Dettes locatives	4 590	-	-	-2 351	2 316	-	4 556
Avances conditionnées	454	-	-	-298	361	-	516
Intérêts courus non échus	795	1 782	-	-330	0	-	2 245
Dettes financières courantes	8 911	2 782	-	-3 623	28 512	-	36 580
Dettes financières	120 958	16 651	2 531	-3 640	-	384	136 882
Trésorerie	74 698						45 212
Trésorerie nette	-46 260						-91 669

Les emprunts et dettes financières augmentent de 15,9 M€ du fait d'un tirage de 13,9 M€ sur le financement de projet initié en 2025, d'une nouvelle ligne de crédit court terme pour financer de la TVA pour 1,0 M€ ainsi que de la hausse des intérêts courus pour 1,5 M€. Il est à noter également le refinancement de plusieurs actifs de transport d'hydrogène pour 2,5 M€. Ces hausses sont compensées par l'effet des remboursements de la période pour 3,6 M€.

A noter également le reclassement du crédit syndiqué en dette courante pour 25,6 M€ suite au bris d'un covenant au 30 juin 2026. Un waiver ayant été obtenu le 19 octobre 2026, cette dette n'est donc à date plus exigible à court terme.

Les autres variations sont relatives à la prise en compte du TIE [taux d'intérêt effectif] des emprunts obligataires, emprunts bancaires et avances remboursables.

Note 3.8.1. Echancier des dettes

La maturité des dettes financières est résumée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Courant		Non-courant	Total
	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts bancaires	27 041	14 093	8 119	49 253
Emprunts obligataires	2 179	20 980	15 451	38 610
Autres emprunts	43	170	510	723
Dettes locatives	4 556	18 254	19 878	42 688
Avances conditionnées	516	1 864	902	3 281
Autres dettes financières	-	82	-	82
Intérêts courus non échus	2 245	-	-	2 245
Dettes financières au 30 juin 2026	36 580	55 442	44 859	136 882
		100 301		

Note 3.8.2. Emprunts bancaires et autres emprunts

Les prêts accordés au Groupe, nets des frais d'émission, s'élèvent à 49 975 K€ au 30 juin 2026, contre 45 953 K€ au 31 décembre 2025.

Note 3.8.3. Avances conditionnées

Les avances conditionnées concernent les mêmes financements que ceux mentionnés dans l'annexe aux comptes au 31 décembre 2025.

Note 3.8.4. Dettes locatives – IFRS 16

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date d'entrée en vigueur, actualisée au taux marginal d'emprunt du preneur puis remboursée et désactualisée suivant le rythme des paiements des loyers. Les biens concernés sont ceux présentés dans la Note 3.1.3, soit des baux immobiliers et des actifs de transport et de stockage d'hydrogène.

Note 3.9. Dettes fournisseurs et assimilés

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fournisseurs	7 475	9 943
Dettes fournisseurs d'immobilisations	14 172	18 084
Fournisseurs et comptes rattachés	21 648	28 028

Les dettes fournisseurs correspondent à des dettes à court terme envers les fournisseurs du Groupe, à régler à une échéance inférieure à un an.

Note 3.10. Autres passifs courants et non courants

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Subventions	60 152	60 332
Autres passifs non-courants	60 152	60 332
Subventions	6 269	6 500
Dettes sociales	3 936	4 127
Dettes fiscales	4 247	5 956
Autres dettes	3 692	1 876
Autres passifs courants	18 144	18 459
Autres passifs	78 296	78 791

Les autres passifs sont principalement constitués des subventions publiques comptabilisées comme des avances sur subventions obtenues. Le Groupe comptabilise, séparément des dépenses et des immobilisations financées, les subventions obtenues.

Le Groupe classe les subventions en fonction de la nature des dépenses de l'assiette subventionnée, définie dans le contrat. Le suivi des dépenses engagées par projet permet d'estimer la quote-part de subvention à comptabiliser au résultat, en « Autres produits opérationnels courants ».

La hausse des autres dettes et la légère baisse des subventions s'explique par le reclassement de deux avances de subventions que le Groupe doit rembourser.

Les dettes de TVA connaissent une légère baisse en lien avec des facturations internes au Groupe.

Le Groupe a comptabilisé en autres passifs les montants de subvention pour lesquels il estime remplir les conditions d'obtention et d'appel.

Note 3.11. Instruments financiers dérivés

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés du Groupe ont été enregistrées au bilan dans les actifs financiers, d'une part, pour 0,3 M€ (dont 0,1 M€ en courant), ainsi que dans les passifs financiers, d'autre part, pour 4,5 M€

(dont 2,9 M€ en courant). Il s'agit de contrats à terme d'achat d'électricité pour les besoins d'approvisionnement du Groupe, et valorisés conformément à la norme IFRS 9.

Note 3.12. Provisions

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Provisions courantes	2 161	3 359
Provisions non courantes	378	357
Provisions	2 539	3 716

Les provisions courantes constituées au 30 juin 2026 ont diminué de 1,1 M€ suite à la mise en oeuvre du processus de restructuration engagé par le groupe sur ce début d'année. Le solde de la provision courante correspond aux coûts de départ des salariés du Groupe pour un montant résiduel de 2,2 M€ dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi mené par le

Groupe en France et des suppressions d'emplois prévues au sein de ses filiales à l'international.

Les provisions non courantes correspondent à la provision pour indemnités de départ à la retraite des salariés français, pour un montant de 0,1 M€, ainsi que la provision pour Attribution Gratuites d'Actions pour 0,2 M€.

Note 3.13. Actifs et passifs d'impôts différés

Aucun impôt différé actif n'a été reconnu au-delà des impôts différés passifs dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Note 4 Autres informations

Note 4.1. Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués des actifs financiers non courants, des créances clients, des dettes financières, des dettes fournisseurs et de la trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Les risques principaux auxquels le Groupe est exposé sont le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Depuis sa création, le Groupe a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, de financement de certains investissements par crédit-bail, d'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation ainsi que par recours à l'endettement bancaire moyen terme et l'émission d'obligations convertibles en actions.

Au 30 juin 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 45,2 M€. Les financements externes dont dispose le Groupe sont détaillés en Note 3.8. Les contrats de crédit de la Société comportent des clauses de défaut (« covenants »). Un des covenants prévu au contrat de crédit syndiqué n'était pas respecté au 30 juin 2026, induisant la présentation de son montant résiduel en dette à court terme malgré une maturité contractuelle supérieure à un an. Le Groupe a cependant obtenu un *waiver* le concernant de la part du syndicat bancaire le 19 octobre 2026, confirmant ainsi en pratique la non-exigibilité à court terme de cette dette.

Le Groupe va continuer à avoir des besoins de financement importants pour le développement de ses activités. Sa capacité à générer dans le futur des cash-flows équivalant à ses besoins n'est pas certaine.

Il se pourrait que le Groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir notamment ralentir le développement de ses projets ou ses efforts de recherche et développement. Au regard de la trésorerie nette disponible du Groupe au 30 juin 2026, l'horizon de liquidité de ce dernier est supérieur à 12 mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des dettes à taux variable et des comptes et dépôts à terme.

Au 30 juin 2026, parmi les financements externes dont dispose le Groupe et détaillés en Note 3.8, figure un crédit bancaire syndiqué d'un montant de 25,2 M€, indexé sur le taux interbancaire offert européen "Euribor", augmenté d'une marge.

En ce qui concerne les comptes et dépôts à terme, compte tenu du faible niveau de rémunération actuel de ce type de placement, le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% du taux aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard des pertes générées par son activité opérationnelle.

Risque de change

Les filiales implantées en dehors de la zone euro (Danemark, Suède, Royaume-Uni et Canada) ne génèrent pas de risque de conversion significatif à l'échelle du Groupe du fait d'une activité limitée à ce stade.

Le risque de change sur les transactions opérationnelles reste limité. L'intégralité du chiffre d'affaires et des produits de l'activité sont en euros sur l'ensemble des exercices, et les charges en devises sont non significatives.

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change au regard du caractère peu significatif des transactions effectuées en devises.

En fonction du développement de son activité, le Groupe ne peut exclure une plus grande exposition au risque de change. Le Groupe envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées aux crédits clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux dépôts auprès des banques et des institutions financières n'est pas jugé significatif, le Groupe n'ayant des liquidités et des placements qu'avec des banques de premier rang.

Le risque de crédit lié aux crédits clients est jugé maîtrisé par le Groupe, le portefeuille clients étant diversifié et essentiellement composé d'acteurs industriels ou publics, français ou internationaux.

Note 4.2. Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et coentreprises détenues directement ou indirectement par la Société, et les

entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe. Il n'y a eu aucune transaction de ce type au cours du premier semestre 2026.

Note 4.3. Engagements hors bilan

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers. Ils sont les suivants :

- Sûretés personnelles (garanties) ;
- Sûretés réelles (hypothèques, nantissements).

En milliers d'euros	30/06/2026	31/12/2025
Nantissements	24 522	17 649
Garanties données	87 973	67 201
Total engagements donnés	112 495	84 850
Garanties reçues	29 472	33 083
Total engagements reçus	29 472	33 083
Engagements nets	83 023	51 767

Engagements donnés

Sur le premier semestre 2026, le Groupe a continué de donner des garanties sous différentes formes, en lien avec le financement du portefeuille d'usines de production d'hydrogène vert.

Engagements reçus

Sur le premier semestre 2026, le Groupe s'est vu octroyer une garantie bancaire de 1,2 M€ de la part d'un client. Par ailleurs, le Groupe a accordé à un fournisseur la mainlevée d'une garantie maison mère d'un montant de 5 M€ qu'il s'était vu octroyer en 2024.

Contrat d'achat d'électricité renouvelable de moyen à long terme

Pour garantir son coût de production contre la variation des prix spots de l'électricité et assurer la traçabilité de son approvisionnement, Lhyfe dispose de quatre contrats d'achat d'électricité renouvelable de moyen à long terme avec des contreparties commerciales, dits « Corporate Power Purchase Agreements - CPPA ». En 2026, le contrat Meuselwitz ne répond pas à la définition de contrat d'achat à usage propre. Suivant un traitement comptable de dérivé sous la norme IFRS 9, la juste valeur de ce contrat au 30 juin 2026 a été comptabilisée en autres charges opérationnelles courantes.

Site de production	Pays	Type	Date de début	Date de fin	Estimation de la puissance délivrée (MWh/an)	Traitement comptable
Eoliennes de Buléon	France	Eolien	01/01/2024	31/12/2039	31 700	IFRS 9 (dérivé)
Meuselwitz	Allemagne	Solaire	01/01/2026	31/12/2040	57 921	IFRS 9 (dérivé)
Parc éolien de Bouin	France	Eolien	01/01/2022	31/12/2026	4 800	Contrat d'achat à usage propre
Parc éolien de Brachy	France	Eolien	01/09/2024	31/08/2039	46 127	IFRS 9 (dérivé)

Note 4.4. Faits marquants postérieurs à la clôture

Le 13 juillet 2026, Lhyfe a annoncé la signature d'un partenariat commercial, industriel et financier majeur avec Messer, la plus grande entreprise privée au monde spécialisée dans la production et la distribution de gaz industriels, médicaux, électroniques et spéciaux. Messer prend

une participation de 30 % dans quatre des sites de production d'hydrogène de Lhyfe en France et en Allemagne.

La finalisation de l'opération est attendue d'ici la fin de l'année et reste soumise à l'accord des prêteurs, conformément à la documentation de financement en vigueur.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Au président du conseil d'administration

En notre qualité de commissaires aux comptes de LHYFE SA et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont

moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

La Roche sur Yon et Rennes, le 28 octobre 2026

Les commissaires aux comptes

Accior Audit

Sébastien Caillaud

Deloitte & Associés

Guillaume Radigue

Glossaire

« **Comptes semestriels consolidés résumés** » désigne les états financiers semestriels consolidés résumés établis par la Société pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026 conformément aux normes comptables françaises

« **Comptes IFRS** » désigne les états financiers consolidés semestriels établis par la Société pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026 conformément aux normes comptables IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne

« **Contrat d'achat d'électricité** » ou « **power purchase agreement** » ou « **PPA** » désigne un contrat par lequel un producteur d'électricité vend, pour un prix déterminé, tout ou partie de sa production à un acheteur d'électricité

« **EBITDA ajusté Groupe** » désigne le résultat opérationnel courant consolidé avant amortissements et provisions, avant charge liées aux rémunérations fondées sur des actions, et après élimination de la variation de juste valeur sur les instruments financiers dérivés

« **Hydrogène vert** » hydrogène produit par électrolyse de l'eau à partir de l'électricité renouvelable ou bas carbone

« **Lhyfe** » ou le « **Groupe** » désignent le groupe composé de la Société et ses filiales consolidées

« **Marge d'EBITDA ajusté Groupe** » désigne le quotient « EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires »

« **Projet backbone** » désigne un projet de site de production dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être injecté et acheminé aux clients finaux via le projet de réseau de gazoduc européen ou un réseau de gazoduc secondaire

« **Projet bulk** » désigne un projet de site de production d'hydrogène vert dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être livré à une clientèle diversifiée via des conteneurs (précédemment désignés comme projets Mobilité)

« **Projet on-site** » désigne un projet de site de production d'hydrogène vert dont l'hydrogène vert produit est principalement destiné à être livré à un client principal via une liaison directe (précédemment désignés comme projets Industrie)

« **Société** » désigne la société Lhyfe, société anonyme dont le siège social est situé 66 boulevard de Berlin, 44000 Nantes, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 850 415 290

« **Société de projet** » ou « **SPV** » désigne une société portant un projet de site de production d'hydrogène vert ou un site de production en exploitation

PRODUCTEUR ET FOURNISSEUR
D'HYDROGÈNE VERT & RENOUVELABLE

Lhyfe

www.lhyfe.com